ECOLE COMMUNALE LA COLOMBE DE LA PAIX

Rue Général Tombeur, 78 – 02/733.75.99
Rue Gérard, 21 – 02/734.48.96
1040 Etterbeek

: direction@ecolecolombedelapaix.be
: www.ecolecolombedelapaix.be

Etterbeek, le 14 septembre 2009

Chers parents,

Votre enfant partira une semaine à la mer au Centre Flipper à La Panne en avril 2010.
Ayant reçu votre autorisation, la réservation a été effectuée en juin dernier.
Le séjour coûte **120 €** auquel s'ajouteront les visites, les excursions, l'activité cuisse-tax, …
Nous organiserons diverses activités durant l'année pour réduire au maximum ces frais supplémentaires.
Afin de vous permettre d'étaler quelque peu cette dépense, je vous propose un plan d'épargne étalé sur six mois, en versant sur le compte de l'école la somme de **20 €** de septembre à février.
Cette somme doit nous parvenir **avant le 20 de chaque mois**, sur le compte habituel de l'école.
J'insiste pour que vous indiquiez la communication suivante :

CLASSE DE MER 2010 – Nom de l'enfant – classe de l'enfant – épargne du mois de …….

Si vous ne souhaitez pas répondre à cette proposition, je vous demande de verser un acompte de 50 € avant le 20 octobre (en indiquant en communication « CLASSE DE MER 2010 – *Nom de l'enfant – classe de l'enfant* – acompte), et le solde au plus tard le 15 mars 2010.

Une réunion « classe de mer » sera organisée dans le courant de l'année pour vous donner toutes les explications concernant ce projet.
Je vous invite aussi à lire régulièrement les pages consacrées à cet événement sur le Site Internet de l'école.

En vous remerciant pour votre confiance, je vous prie, chers parents, d'accepter mes salutations distinguées.

JF Maurer,
Directeur.

1er versement à effectuer avant le 20/09/2009